

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2015

Le président Michel Ducret ouvre la séance à 20h30 en souhaitant la bienvenue aux dix membres présents. Sept membres nous ont demandé de les excuser.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2014**

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapports succincts d'activité du Président et des responsables des groupes de travail**

#### 2.1. Rapport du Président (Michel Ducret)

Comme de coutume le Président commence son rapport avec ses remerciements à l'égard de ses membres du comité. Il mentionne ensuite brièvement les activités de la CITraP Genève durant l'exercice écoulé:

- Réseau TPG: Intervention au sujet de la desserte du quartier du Lignon par la ligne 23; selon la réponse du DETA cette ligne sera desservie dès l'horaire 2017 par des bus de technologie TOSA, selon un parcours plus direct qu'actuellement, tandis que le quartier du Lignon sera relié à l'Aéroport par une nouvelle ligne à créer. Intervention au sujet de la desserte insatisfaisante de Bernex et de l'interface déficiente entre le tram 14 et les lignes de bus desservant cette localité.

- CEVA et Réseau express régional: Les travaux de réaménagement de la gare de La Plaine sont désormais repoussés à l'horizon 2030; la CITraP Genève a envoyé un courrier aux CFF pour demander une réévaluation de la priorité de ces travaux, et la mise en place de mesures temporaires.

- Le dossier de l'extension de la gare de Cornavin a été évoqué en particulier lors d'une réunion à Genève du Groupe de travail 'Plan Rail 2050' de la citrap-vaud, en avril 2015.

Le Président déclare que Genève sort d'une période facile qui a connu des réalisations et des investissements. La situation est désormais moins favorable pour les infrastructures, en particulier pour les transports publics. La dynamique est négative, on songe à ce qu'on pourrait supprimer. Aux TPG, le manque à gagner résultant de la baisse des tarifs entraîne une baisse des prestations. Ces réflexions suscitent un débat intéressant parmi les membres présents.

#### 2.2. Rapport du secrétaire (Max Lohner)

Le Comité s'est réuni sept fois durant l'exercice 2015 au restaurant Ormaux au Petit-Lancy, qui est devenu le lieu de réunion habituel.

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 3 juin 2014 à l'hôtel Calvy. Onze membres ont fait le déplacement et quatre autres nous ont demandé de les excuser.

Une grande partie de nos activités étant consultables sur notre site Internet, un seul courrier a été envoyé à nos membres contenant la convocation à l'assemblée générale et l'appel des cotisations.

Au niveau du rôle des membres l'année 2014 était très calme. Monsieur Martin Trippel qui avait démissionné de la CITraP a décidé de nous rejoindre. N'ayant reçu aucune démission, le nombre de membres au 31 décembre 2014 s'élève à 50, contre 49 une année auparavant.

#### 2.3. Rapport du vice-président (Pierre Hofmann)

Les activités de la CITraP Suisse sont évoquées. Faute d'un renouvellement de la Présidence et du Comité, la section de la Suisse Centrale a été dissoute à fin 2014 et la plupart des membres sont devenus membres indépendants de la CITraP Suisse. Au cours de AG 2014 les délégués ont approuvé la participation de la CITraP Suisse aux associations militant contre le 2ème tunnel routier du Gothard. La CITraP Suisse tente de se faire mieux connaître via des communiqués de presse et des prises de position, cet effort sera poursuivi.

#### 2.4. Rapport du délégué à la Commission consultative de la CGN (Eric Rahm)

Deux sujets de préoccupation sont, d'une part le rôle, le fonctionnement et la valeur des échanges de la Commission consultative CGN qui a repris vie sous la présidence de Monsieur Cyril Arnold, secrétaire général adjoint au DETA, et d'autre part la politique des horaires de la CGN qui délaisse les grandes croisières pour des petits circuits qui n'attirent guère que les touristes de passage, et la desserte du Petit-Lac qui pourrait être mieux mise en valeur pour satisfaire la clientèle genevoise.

### **3. Rapport du Trésorier (Pierre Ferrero)**

Le trésorier n'ayant pu compléter le bouclage des comptes pour l'exercice écoulé, cette activité sera transmise formellement au nouveau trésorier lors de la prochaine séance du Comité.

### **4. Rapport du vérificateur des comptes (Martin Trippel)**

Les comptes n'ayant pas été bouclés, il n'y a pas de rapport du vérificateur.

### **5. Approbation des comptes et de la gestion du Comité**

L'assemblée accorde mandat au Comité pour traiter la trésorerie. ce qui permet d'approuver la décharge du comité pour sa gestion.

### **Election du Comité**

Les membres suivants se représentent pour un nouveau mandat, avec un changement concernant la fonction de Trésorier :

|                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| • Président               | Michel DUCRET    |
| • Vice-président          | Pierre HOFMANN   |
| • Trésorier               | Martin TRIPPEL   |
| • Secrétaire / Mutations  | Max LOHNER       |
| • Secrétaire adjointe     | Elise VAN DELDEN |
| • Coordination Transports | Francis WAGON    |
| • Horaire CGN             | Eric RAHM        |
| • Membre                  | Eric LOUTAN      |
| • Membre                  | Christian ZAUGG  |
| • Membre                  | Pierre FERRERO   |

Le Comité est élu à l'unanimité.

Les représentations sont les suivantes:

- Michel Ducret représente la Coordination Transports et déplacements (CTD), dont la CITraP Genève est membre, au Conseil des déplacements (CODEP)
- Pierre Hofmann est membre du Comité central de la CITraP Suisse, où il représente les sections de Vaud et de Genève. Il représente aussi la CITraP Genève à l'Association européenne pour le développement du transport ferroviaire (AEDTF) et à son antenne locale l'Association pour le rail Dauphiné-Savoie-Léman (ARDSL)
- Eric Rahm représente les usagers à la Commission consultative de la CGN. Il est également Vice-président de l'AEDTF pour la Suisse.
- Francis Wagon représente la CITraP Genève à la Coordination Transports et déplacements (CTD)

### **6. Election du vérificateur**

- M. Jean-Bernard LEMOINE

### **7. Modification des statuts**

Aucune modification des statuts n'a été demandée.

### **8. Fixation de la cotisation**

Le Comité propose de maintenir les montants des cotisations au niveau actuel, ce qui est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale. Pierre Hofmann informe que le Comité central de la CITraP Suisse réfléchit à une hausse de la contribution des sections pour permettre une meilleure gestion des activités au plan national.

### **9. Propositions individuelles**

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais requis.

### **11. Divers**

Néant

L'assemblée est levée à 22h00.

Pour le Comité de la CITraP-GENÈVE

Le secrétaire de l'Assemblée par interim: Pierre Hofmann